**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses

**Band:** 121 (1995)

**Heft:** 19

Wettbewerbe

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

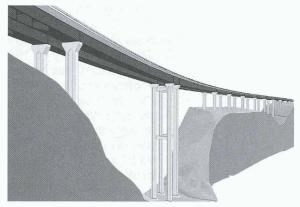
#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Viaduc des Vaux. N1 Lausanne Berne



Dessin: Mac Espace, Yverdon-les-Bains (tiré du rapport du

#### Résultats du concours sur invitation1: une réaction

Le N° 17/95 d'IAS publie les résultats du concours du Viaduc des Vaux de la N1. Le texte concernant notre projet, qui en est un compte rendu partiel, donne malheureusement une impression de partialité qui nous contraint à ajouter les remarques et précisions suivantes:

L'article incriminé omet d'indiquer:

- Que notre projet était le meilleur marché.
- Que 7 % de différence entre les coûts extrêmes peut paraître faible, mais qu'il s'agit ici de quelque 2 à 3 millions de francs. Est-ce négligeable en ces temps de budgets maigres?
- Que notre projet tenait particulièrement compte de l'aspect «maintenance» de l'ouvrage, en vue de limiter le coût de l'entretien futur.
- Que si nous avons conçu des fondations économiques, sans dispositifs spéciaux, nous avons respecté les données précises du rapport géotechnique, admis fiable.

Enfin, nous avons appris, après le rendu du concours seulement, que le professeur Walther s'était retiré du jury en cours de procédure. Pour quelles raisons? Sa présence était garante d'un équilibre entre «tenants» du béton et du métal. Faut-il s'étonner alors du succès d'un ouvrage à grandes portées onéreuses, justifiant sans doute un tablier métallique, étudié par un spécialiste bien connu du Chablais vaudois, non inscrit dans le tableau des concurrents?

Faut-il s'étonner aussi de l'acharnement critique à l'encontre d'un ouvrage (en béton) élégant et le moins cher?

Nous n'avons aucun goût pour la polémique, mais notre réputation exigeait cette mise au point.

> Sarrasin Ingénieurs SA, Chavannes Dr. Mathys et Wysseier, Bienne

Nous publions volontiers cette communication des 377 auteurs du projet classé au 5e rang à l'issue du concours sur invitation concernant le viaduc des Vaux. Nous tenons toutefois à préciser ce qui suit.

- 1. Il nous est impossible de reprendre en entier le rapport des jurys de concours, notre espace rédactionnel étant mesuré. Le choix des extraits - expressément désignés comme tels - n'implique aucun parti pris de notre part. Nous réfutons catégoriquement le soupçon de partialité en ce qui nous concerne.
- 2. Le rapport du jury est toujours disponible auprès des organisateurs; les lecteurs intéressés par plus de détails ont la possibilité de s'y référer.
- 3. Les critiques exposées par nos correspondants notamment celle d'acharnement critique - visent le jury du concours et ne sauraient nous concerner.

Jean-Pierre Weibel, rédacteur en chef

## Prochaine relève à la tête de l'Office fédéral des routes

On apprend la prochaine retraite du directeur de l'Office fédéral des routes Kurt Suter, qui quittera son poste au printemps prochain. Nous ne manquerons pas de revenir en temps voulu sur la personnalité et les activités du futur retraité.

Son successeur doit entrer en service le 1er avril prochain<sup>2</sup>. Nous espérons vivement pouvoir saluer à cette occasion l'accession d'un collègue ingénieur romand à un poste dont l'importance n'est plus à souligner.

Rédaction

# **Transports ferroviaires** européens à grande vitesse: avec ou sans la Suisse?

### Lausanne, jeudi 18 novembre

Le racordement de la Suisse au réseau ferré européen à grande vitesse constitue l'un des défis qu'il est urgent, pour notre pays, de relever. Comment pourrons-nous sortir des divergences qui paralysent actuellement la politique suisse en la matière? C'est pour répondre à cette question, et à bien d'autres, que la section vaudoise organise un séminaire et invite d'ores et déjà chacun à en retenir la date; tous les détails suivront dans nos prochaines éditions.

<sup>2</sup>Voir p. 21 des annonces du présent numéro. Nous ignorons pourquoi la parution de cette annonce, publiée en allemand le 15 juin déjà chez notre consoeur Schweizer Ingenieur und Architekt, a été commandée si tardivement à notre revue